



Fred Tousch est maître Fendard, un avocat loufoque qui tente de résoudre l'affaire du château de sable. Joué du 18 au 26 juillet à l'orangerie du jardin des plantes à Rouen, *Maître Fendard* est un duo surréaliste et un texte parfait pour le comédien rouennais et inclassable.



photo Philippe Cibille

Mais que s'est-il passé lors du week-end de Pâques ? Les Bellemare prennent du bon temps au bord de la mer. Enfin parce que les liens entre les différents membres de la famille se sont peu à peu distendus. Tous ne partagent plus les valeurs de cette vieille famille française depuis la formation de famille recomposée et de couple de même sexe. L'après-midi, Benoît, 4 ans et demi a une belle idée pour réunir tout le monde autour d'une oeuvre : construire un château de sable. Un

grand et magnifique château de sable ! Tous commencent leur bel édifice et se promettent le soir de poursuivre leur oeuvre le lendemain. Or, le matin suivant, plus de château de sable. C'est la stupeur et la déception chez les Bellemare. Cette construction était le symbole de leur réconciliation.

Qui a détruit le château de sable ? Pour l'oncle Bertrand, pas de doute, il faut faire appel à un héros qui saura élucider cette énigme. Donc à maître Fendard, un avocat spécialisé dans les affaires les plus délicates, capable de défendre tout et son contraire. Sa particularité : il plaide toujours en chantant. Car de la musique naissent des vibrations d'où surgit la vérité... Par. Conséquent, la justice... Dans cette tâche, maître Fendard est accompagné de son complice et fidèle greffier musicien, Ménardeau.

Mauvaise foi

Présenté du 18 au 26 juillet à l'orangerie du jardin des plantes à Rouen, *Maître Fendard* est une pièce écrite par Fred Tousch avec François Rollin et un rôle sur mesure pour le comédien rouennais. Aussi drôle que surréaliste. Aussi poétique qu'absurde. Dans la peau de cet avocat qui est d'une étonnante mauvaise foi, Fred Tousch joue une plaidoirie émouvante et rock'n'roll. Depuis le début de sa carrière, maître Fendard se tient à un principe : « il ne faut jamais dire la vérité à son client mais ce qu'il veut bien entendre ». Face aux Bellemare, il invoque les tortues du Galapagos, la mafia, les panthères roses, la tectonique des plaques... Et le phénomène de la marée ? Surtout pas.

Maître Fendard est un duo burlesque composé d'un avocat qui joue de la parole juridique et d'un greffier, froid et droit dans sa robe. C'est aussi un procès hilarant qui pointe les travers du tout judiciaire.

- Du mardi 18 juillet au mercredi 26 juillet, tous les jours sauf le jeudi 20, à 21 heures à l'orangerie du jardin des plantes à Rouen. Tarifs : 12 €, 8 €.
Réservation au 02 32 08 13 90.